



PRÉFET DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Service Interministériel Régional
des Affaires Civiles et Économiques
de Défense et de la Protection Civile
(SIRACED-PC)

Marseille, le 9 septembre 2019

VIGILANCE MÉTÉOROLOGIQUE

DESTINATAIRES : TOUS LES MAIRES DES BOUCHES-DU-RHÔNE

Nombre de page : 1

La Préfecture des Bouches-du-Rhône vous informe que le département, au vu des informations transmises par Météo-France, **est placé en état de VIGILANCE JAUNE « SITUATION MÉTÉOROLOGIQUE À SURVEILLER »** pour les phénomènes suivants :

PLUIES / ORAGES

Validité : à partir du mardi 10 septembre à 6 H 00

En début de matinée des orages se produisent en mer, ils se déplacent vers le littoral. Ces pluies orageuses se renforcent en fin de matinée et se produisent jusqu'en fin d'après-midi.

Les orages les plus forts peuvent donner localement 40 à 60 mm en peu de temps. Sur l'épisode, les cumuls attendus sur le sud du département sont de l'ordre de 40 à 60 mm et, ponctuellement, peuvent atteindre 100 à 120 mm.

Les précipitations régressent en soirée, elles se décalent vers l'ouest en perdant de l'activité.

Recommandations :

Vous voudrez bien veiller notamment à la mise en sécurité des installations à caractère précaire situées sur le territoire de votre commune (chapiteaux...), et porter une attention particulière aux installations sportives et de loisirs de plein air ainsi qu'à l'information des exploitants de campings et d'aires naturelles.

Il vous appartient de vous tenir informé sur l'évolution de la situation en consultant Météo-France qui met par ailleurs à disposition un n° de téléphone dédié à la synthèse des phénomènes dangereux en cours sur le département au **05 67 22 95 00**